

**CPR-140207**  
**UNIVERSITÉ DE MONCTON**  
**COMITÉ DES PROGRAMMES**  
**Réunion du 7 février 2014**  
**8 h 30**  
**Salon du chancelier Pavillon Léopold-Taillon**  
**Campus de Moncton**

**PRÉSENCES :**

Neil Boucher, président  
Sarah Daigle (à distance)  
Pierrette Fortin (à distance)  
Patrick Maltais  
Lisa Roy

Sid-Ahmed Selouani (à distance)  
Mohamed Touaibia  
Émilie Urbain  
Lynne Castonguay, secrétaire  
Pascal Robichaud, registraire

**Personne excusée :** Céline Surette

---

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 8 h 40.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

***R : 01-CPR-140207***

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté. »*

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CPR-140124**

Correction :

Page 2, point 5.1, puce ii, il faut remplacer « BGZC » par « GIZC ».

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CPR-140124 (suite)**

**R : 02-CPR-140207**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« *Que le procès-verbal CPR-140124 soit adopté tel qu'il a été corrigé.* »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

**4. CORRESPONDANCE**

Aucune.

**5. RECONFIGURATION DES PROGRAMMES**

Aucune.

**6. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-140128**

**6.1 (5.1) Reconfiguration des programmes de biologie – spécialisation (doc. 18/13-14)**

Aucun nouveau document.

**6.2 (5.2) Reconfiguration des programmes de physique – spécialisation (doc. 25/13-14)**

Aucun nouveau document.

**6.3 (19) Modification de cours existants des programmes de Baccalauréat en ingénierie civil, profil régulier et coop (doc. 13/13-14)**

Aucun nouveau document.

**7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-131206**

**7.1 (5.2) Reconfiguration du Baccalauréat en sciences de kinésiologie (doc. 12/13-14)**

Aucun nouveau document.

**7.2 (14) Projet de création du programme de Ph. D. en sciences appliquées (DOC. 40A/12-13)**

Aucun nouveau document.

**8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-130927**

**8.1 (17) Modifications au programme de Doctorat en psychologie (profil professionnel) (doc. 1/13-14)**

Aucun nouveau document.

**8.2 (22) Programmes suspendus**

Aucun nouveau document.

**9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-130620**

**9.1 (5.3) Suivi au SAC-130307 – Reconfiguration des programmes de Baccalauréat ès arts – majeure et mineure en géographie (doc. 4D/12-13)**

Aucun nouveau document.

**9.2 (5.4) Suivi au SAC-130307 – Reconfiguration des programmes de Baccalauréat ès arts – majeure et mineure en études françaises (doc. 7C/12-13)**

Aucun nouveau document.

**9.3 (5.5) Suivi au SAC-130307 – Reconfiguration du programme de la Mineure en sciences sociales (13B/12-13)**

Aucun nouveau document.

**10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-130412**

**10.1 (17) Modification de l'article 28.12 des règlements universitaires des deuxième et troisième cycles portant sur la fraude (doc. 43/12-13)**

Aucun nouveau document.

**11. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-120605**

**11.1 (12) Sciences : Proposition d'abolition et de maintien de cours (doc. 30/11-12)**

Aucun nouveau document.

**11.2 (13) Politique sur les mesures d'adaptation pour motifs religieux (doc. 31, 31A et 31B/11-12)**

Aucun nouveau document.

**12. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-120418**

**12.1 (4.2) Programmes de Mineure (non conforme)**

Aucun nouveau document.

**13. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-101208**

**13.1 (21) Lignes directrices concernant l'habilitation à diriger des travaux de recherche aux cycles supérieurs (doc. 15 et 15A/10-11)**

Aucun nouveau document.

**14. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-090108**

**14.1 (16) Modifications des programmes de Maîtrise en administration publique, Diplôme d'études supérieures en administration publique et Certificat de deuxième cycle en gestion publique (doc. 10 et 10A/08-09)**

Aucun nouveau document.

**15. MODIFICATIONS AUX NORMES LINGUISTIQUES (DOC. 17/13-14)**

Invitée : Carole Boucher, membre du Conseil de la langue française (à distance)

Présentation de Carole Boucher

Madame Boucher présente les modifications proposées aux normes linguistiques de l'Université de Moncton. Elle explique que le Conseil de la langue française du Sénat académique a examiné les normes en vigueur et considère qu'une mise à jour est nécessaire. La dernière mise à jour remonte en mars 2001.

Elle explique qu'un sondage effectué en janvier 2012 indique que seulement 58 % des professeurs et des professeurs appliquent les normes lors des évaluations. Par la suite, un deuxième sondage a été effectué auprès du personnel enseignant et du corps étudiant afin de connaître leur préférence par rapport aux nouvelles normes. Trois choix de réponses étaient proposés : 1) Pénalité d'une seule lettre pour les travaux faits à la maison; 2) La proposition 1 en ajoutant les examens; 3) Augmentation de la pénalité en fonction du sigle du cours.

Le Conseil de la langue française recommande le choix numéro 1.

Discussion du Comité des programmes

Le Comité des programmes soulève les questions et les commentaires suivants :

- Quelles sont les raisons qui motivent le changement apporté aux normes?
- Quels sont les objectifs que nous souhaitons atteindre avec les nouvelles normes?

**15. MODIFICATIONS AUX NORMES LINGUISTIQUES (DOC. 17/13-14) (suite)**

- Le nouveau barème semble complexe pour des professeures et des professeurs qui ont de grandes classes. Le Comité estime qu'un travail assez important serait nécessaire pour le compte des mots et des erreurs. Malgré les tranches de mots, est-ce que la procédure est équitable d'un programme à l'autre (ex. la comptabilité par opposition à la psychologie)?
- Si la politique n'est pas toujours respectée par les professeures et les professeurs, est-ce qu'une politique plus contraignante le sera davantage?
- Un choix d'une tranche de mots ou d'une autre tranche peut avoir un effet différent sur la note finale.

**Suivi : Conseil de la langue française****16. MODIFICATION DU BACCALAURÉAT APPLIQUÉ EN GESTION DE LA RELATION CLIENT POUR QU'IL DEVIENNE LE BACCALAURÉAT APPLIQUÉ EN MARKETING (DOC. 19/13-14)**

Le président présente les modifications proposées à la création du programme de Baccalauréat appliqué en gestion de la relation client. Ces modifications font suite à une étude du programme par la CESPМ et le Comité consultatif de l'Association des universités de l'Atlantique. Ces instances considèrent que le programme est fort bien préparé, mais qu'il est plutôt orienté vers le marketing et qu'il devrait porter le titre de Baccalauréat appliqué en marketing. Cette modification s'accompagne d'une mise à jour de l'OFG-9 (Capacité de s'exprimer en anglais) afin que le cours ANGL1042 soit remplacé par le cours ANGL1022. Enfin, un nouveau cours ADMK2999 a été créé afin de reconnaître le bloc de 60 crédits du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB). Les modifications au profil ont aussi été présentées.

Le Comité est d'avis que le dossier est en ordre et qu'il doit être présenté au Sénat académique en mars 2014.

**R : 03-CPR-140207**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique la modification au titre du programme Baccalauréat appliqué en gestion de la relation client afin qu'il devienne le Baccalauréat appliqué en marketing. »*

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE



16. **MODIFICATION DU BACCALAURÉAT APPLIQUÉ EN GESTION DE LA RELATION CLIENT POUR QU'IL DEVIENNE LE BACCALAURÉAT APPLIQUÉ EN MARKETING (DOC. 19/13-14) (suite)**

**R : 08-CPR-140207**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Que le Comité des programmes accepte la modification au profil du programme afin que le cours ANGL 1042 soit remplacé par le cours ANGL 1022. »*

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

17. **MODIFICATIONS AUX GRILLES D'ÉQUIVALENCE DE COURS DES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT EN INGÉNIEURIE (GÉNIE CIVIL, ÉLECTRIQUE ET MÉCANIQUE), PROFIL RÉGULIER ET COOP (DOC. 20/13-14)**

Le président présente les modifications proposées aux grilles d'équivalence de cours des programmes de baccalauréat en ingénierie (génie civil, électrique et mécanique) pour les profils régulier et coopératif. Ces modifications s'avèrent importantes pour la transition des programmes actuels aux programmes reconfigurés. Les propositions suivantes sont mises aux voix.

**R : 09-CPR-140207**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Que le Comité des programmes accepte l'abolition du cours GMEC3825 Santé, sécurité et ergonomie.\* »*

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

\*Correction apportée le 14 mai 2014 : ajout d'une abolition du cours GCIV1110 Communication en ing.

**R : 10-CPR-140207**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux banques de cours ayant le sigle GCIV, le sigle GMEC et le sigle GELE. »*

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE





## 22. RÉPERTOIRES DES COURS – VERSION ÉLECTRONIQUE ET VERSION PAPIER

La secrétaire générale explique que de nombreuses universités canadiennes ne préparent plus de répertoires de cours en version papier. Plus près de nous, la University of New Brunswick et la Dalhousie University sont passées à la version électronique sans trop de difficultés.

Le Comité des programmes est d'avis que la version électronique du répertoire doit être améliorée avant de faire le virage. De plus, il faudra prévoir un site « Archives électroniques » des répertoires.

Un sondage auprès des étudiantes et des étudiants ainsi qu'auprès du corps professoral et du corps administratif sera lancé par la chercheuse institutionnelle. Celui-ci permettra de connaître davantage les positions des différents utilisateurs des répertoires.

**Suivi : Secrétaire générale**

## 23. MODIFICATIONS DES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (SYSTÈMES D'INFORMATION ORGANISATIONNELS) – RÉGIME RÉGULIER ET RÉGIME COOPÉRATIF (DOC. 26/13-14)

Le Comité des programmes procède à l'étude des modifications proposées pour les programmes régulier et coopératif du Baccalauréat en administration des affaires (systèmes d'information organisationnels). Le Comité soulève les points suivants :

- Pour le nouveau cours ADSI 3602, le Comité note que ce cours est offert aux étudiantes et aux étudiants en troisième ou quatrième année. Le Comité souhaite que l'on utilise une autre formulation, car techniquement, il n'existe pas de définition d'une ou d'un étudiant en troisième ou quatrième année. Il serait préférable de dire par exemple « Étudiantes ou étudiants de la Faculté d'administration de la concentration SIO » ou encore prévoir un certain nombre de crédits de cours comme préalable du cours.
- Pour le cours ADSI 3602, le Comité aimerait savoir pourquoi les étudiantes et les étudiants inscrits en deuxième année du programme ne pourraient pas suivre ce cours du fait qu'il s'agit d'une « introduction aux concepts d'analyse » selon la description.
- Au sujet de la description du cours ADSI3602, le Comité est d'avis que les références à « Y » et « 2TUP » fixent le cours. Ceci rend le cours très spécifique. Le Comité souhaite un libellé plus large qui permettra une évolution dans le temps.
- Pour le cours ADSI 4592, dans la description du cours, le Comité souhaite que l'on enlève les acronymes suivants : KM et CRM.

**Suivi : Faculté d'administration**

## 24. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

**25. PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 19 février à 13 h 30.

**26. CLÔTURE**

La séance est levée 11 h 30.

Contresigné le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Neil Boucher, président

\_\_\_\_\_  
Lynne Castonguay, secrétaire générale